



Réunion sur le financement durable du CSA – 9 mars 2017 Résumé de la Présidente du CSA

Date : 9 mars 2017 9h30 – 12h30

Lieu : Salle Éthiopie, FAO

Mot de bienvenue et remarques liminaires de la Présidente du CSA

La Présidente du CSA, S.E. l’Ambassadrice Amira Gornass (Soudan), a remercié les participant-e-s pour leur présence à cette importante discussion informelle, en faisant remarquer que les membres et les participants devraient tous être fiers du CSA, de ses travaux et de ses composantes, qui le rendent unique dans le système des Nations Unies. Ces éléments prouvent que le CSA peut être inclusif tout en respectant le rôle décisionnel des Membres et en obtenant des résultats concrets.

Elle a également noté que le CSA est de plus en plus cité comme un modèle au sein des Nations Unies, et qu’il existe une tendance claire, bien au-delà du système onusien, montrant clairement à quel point les questions complexes sont mieux traitées lorsqu’elles sont conjointement prises en charge par le biais de partenariats multi-parties prenantes. Les gouvernements ne peuvent pas, à eux seuls, apporter toutes les solutions à des questions changeantes et de plus en plus complexes ; au lieu de cela, les solutions doivent être développées conjointement à d’autres parties prenantes, chacune ayant ses responsabilités et ses rôles respectifs. La Présidente du CSA a indiqué que le Comité est un exemple vivant de ce modèle.

Elle a ensuite rappelé l’objectif de la réunion : se mettre d’accord sur les modalités permettant de garantir un financement durable et adéquat, à long terme, du CSA, afin que le Comité puisse continuer de jouer son rôle important, concrétiser sa vision, contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l’horizon 2030 et s’appuyer sur les importants travaux déjà réalisés. Elle a souligné le fait que le CSA doit être à la fois efficace et pertinent. Il doit donc être inclusif, ce qui comprend le MSP et le MSC, et fonder ses travaux sur des preuves, avec l’appui de ceux du HLPE.

La Présidente du CSA a réaffirmé que la décision relative aux modalités selon lesquelles le CSA devrait faire l’objet d’un financement durable incombe en dernière instance à ses Membres.

Elle a expliqué que le document de référence portait sur comment garantir un financement durable pour la Plénière et les axes de travail, bien que l’ensemble des trois composantes et leur financement (Plénière et axes de travail, HLPE et MSC) soient foncièrement importants pour l’efficacité du Comité.

Elle a rappelé que seule une poignée de membres – environ 15 - a historiquement contribué au CSA, alors que le Comité compte aujourd’hui près de 135 pays et bien plus de participants. Elle a fait remarquer que, cette année, le Soudan a été le premier pays en développement à contribuer au financement de la plénière et des axes de travail du CSA.

La Présidente du CSA a mentionné que les débats prévus lors de cette réunion sont étroitement liés à l’évaluation indépendante du CSA.

Présentation du document de référence du Secrétariat

Le Secrétariat a présenté en détail le document de référence, qui propose une définition du financement durable impliquant que les ressources furent engagées lors de l’approbation du Programme de travail pluriannuel, et a illustré un budget « de base » pour permettre le

fonctionnement de la plénière et des axes de travail du CSA. Les besoins du HLPE et du MSC ont été réitérés. Le document du Secrétariat identifie les principales options suggérées à ce jour par les membres du Bureau et du Groupe consultatif pour traiter la question du financement du CSA, en couvrant le budget de base. Ces options incluaient :

- Réduire le budget de base afin de ne pas vivre au-dessus du niveau de contribution actuel des organismes ayant leur siège à Rome (4,05 millions d'USD par exercice biennal) ;
- Augmenter les ressources garanties obtenues des organismes ayant leur siège à Rome afin de couvrir le budget de base de la plénière et des axes de travail ;
- Demander des contributions non affectées à l'ensemble des membres, via un barème de contribution volontaire ;
- Continuer à opérer de la même manière (ressources affectées de certains donateurs pour combler le fossé entre les contributions des organismes ayant leur siège à Rome et le Programme de travail pluriannuel) ;
- Demander l'augmentation des contributions des organismes ayant leur siège à Rome et celle des contributions des autres institutions des Nations Unies traitant des questions de sécurité alimentaire et de nutrition.

Discussion avec les parties prenantes du CSA

La Présidente du CSA a donné la parole à la salle, en invitant les participant-e-s à donner des indications claires concernant la ou les approches du financement durable qui pourraient être mises en œuvre de manière réaliste.

Le débat a permis de dégager les points d'accord général suivants :

- Nécessité de renouveler l'engagement vis-à-vis du CSA ;
- Toutes les composantes du CSA – axes de travail et plénière du CSA, HLPE et mécanismes (MSC, MSP) – sont importantes et doivent être considérées d'une manière intégrée ;
- Un financement déficient met en péril l'ensemble du modèle du CSA ;
- Le financement durable du CSA est important ;
- La discussion sur le financement du CSA ne peut pas être dissociée de celle sur le Programme de travail pluriannuel ; ce dernier doit être réaliste, fondé sur des ressources garanties et offrir des résultats assortis d'une réelle valeur ajoutée ;
- Les organismes ayant leur siège à Rome sont essentiels au CSA et les liens entre leurs travaux et le Comité devraient être renforcés, notamment avec la FAO, en sa qualité d'organisation disposant du mandat en matière de travail normatif ;
- Une combinaison d'approches est susceptible d'être nécessaire pour garantir un financement durable ; toutes les options devraient être explorées ;
- L'ensemble des parties prenantes doivent redoubler d'efforts en matière de diffusion et de visibilité du CSA au-delà de Rome ;
- Les résultats de l'Évaluation du CSA et le plan d'action qui s'ensuivra aideront le Comité à déterminer son approche future à long terme ;
- Il n'a pas été jugé adapté d'adopter une approche du futur du financement du CSA consistant à continuer à opérer de la même manière.

En lien avec les différentes options présentées, celle ayant été la plus plébiscitée consiste à demander une augmentation des contributions des organismes ayant leur siège à Rome. Cependant, ceci ne serait qu'une partie de la solution, car il a été reconnu que les financements seraient toujours insuffisants pour couvrir un budget intégré incluant le HLPE et le MSC. La Présidente du CSA

et plusieurs participant-e-s ont noté qu'il incombait aux Membres de suivre cette question dans les instances appropriées. Certains Membres ont exprimé leur intérêt vis-à-vis d'un barème de contribution volontaire, tandis que d'autres ont remis en question la faisabilité d'une telle approche. Plusieurs membres ont suggéré d'approcher davantage de fondations philanthropiques et d'organisations du secteur privé pour obtenir un financement, sous réserve que des mesures préventives adaptées puissent être établies contre les conflits d'intérêts. Diverses opinions furent exprimées concernant la présentation d'un budget de base restreint assorti d'une faible flexibilité par rapport à un budget de base plus ambitieux. Certains ont souligné l'importance des ressources allouées à la traduction et à l'interprétation. Bien que les participant-e-s se soient prononcés en faveur des ressources non affectées, il a été reconnu qu'il s'agissait d'une option irréalisable pour certains donateurs. Il a également été reconnu qu'une augmentation et une adaptation des activités de levée de fonds entraîneraient des coûts. La recherche des contributions des autres institutions onusiennes impliquées dans les travaux du CSA a été suggérée comme une possibilité, bien qu'il ait été souligné que des signaux clairs provenant des Membres, à ce sujet, devraient être envoyés depuis les organes directeurs pertinents.

S'agissant des suggestions pour réduire les coûts, la plupart des participant-e-s n'ont pas soutenu l'idée de ne tenir qu'une plénière tous les deux ans, bien que certains aient proposé de raccourcir la semaine de la plénière. Davantage d'informations concernant le budget, y compris les coûts fixes, les modalités de définition des priorités, et des informations sur les contributions affectées ont été demandées en vue de la réunion du Bureau et du Groupe consultatif du mois de mai.

Prochaines étapes

Dans l'immédiat, la Présidente du CSA a souligné l'urgence de recevoir des contributions du fait que le Comité continue, en 2017, d'être confronté à un déficit de financement. Le déficit actuel, a-t-elle rappelé aux participant-e-s de la réunion, s'élève à 1,1 millions d'USD, et la réduction des coûts risque de compromettre les processus en cours ainsi que leurs résultats. Faute de contributions supplémentaires, les rapports 2017 du HLPE ne seront pas traduits. Elle a donc incité les membres à contribuer afin de garantir au CSA une année 2017 couronnée de succès, ainsi qu'une efficacité sur le long terme, en indiquant que de petites contributions de l'ensemble des membres résoudraient le problème.

La Présidente du CSA a reçu un appui pour tenir une seconde réunion informelle après les réunions du Bureau du mois de mai et une fois que sera disponible le rapport final de l'Évaluation.